



SESSION
03/06/2024

Envoyé en préfecture le 04/06/2024
Reçu en préfecture le 04/06/2024
Publié le
ID : 007-210703195-20240603-DELIB2024_051-DE

DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE PRIVAS

COMMUNE DE LE TEIL

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Exercice :	29	L'An Deux Mille Vingt Quatre, le trois juin dans la salle Caravane Monde, à 18 heures, le
Présents :	20	Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur convocation en
Absents :	9	date du 28 mai 2024 et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.
Votants :	26	<u>Présents (20)</u> : MM. Bayle, Bornes, Buard, Chabaud, Chezeau, Faure-Pinault, Gleyze, Griffé, Guillot, Jouve, Laville, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Segueni, Tolfo, Valla.
Pour :	25	<u>Excusés avec pouvoir (6)</u> : M. Boukal (pouvoir à Mme Segueni), M. Dersi (pouvoir à M. Jouve), Mme Diatta (pouvoir à Mme Tolfo), Mme Garraud (pouvoir à Mme Mazellier), Mme Heyndrickx (pouvoir à M. Chezeau), M. Vallon (pouvoir à Mme Valla).
Abstention :		
Opposition :	1	
Quorum :	15	<u>Excusés sans pouvoir (3)</u> : M. Galiana, Mme Gaillard, Mme Keskin. <u>Secrétaire</u> : Mme Tolfo

Objet : Suppressions – créations de poste et modification du tableau des emplois de la collectivité

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment son article 34 ;

Vu la délibération n°2024-013 du conseil municipal en date du 25 mars 2024 relative à la modification du tableau des emplois de la collectivité ;

Vu l'arrêté préfectoral n°07-2024-02-21-00005 du 21 février 2024 portant sur-classement démographique de la commune de Le Teil ;

Vu l'avis favorable rendu par le Comité Social Territorial en date du 27 mai 2024 ;

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de créer les emplois à temps complet ou non complet nécessaires au fonctionnement des services, d'en déterminer le temps de travail, de préciser le ou les grades des fonctionnaires susceptibles d'occuper ces emplois et d'indiquer si ces derniers peuvent être occupés par un agent contractuel sur le fondement de l'article 3-3 de la loi du 26 janvier 1984 ;

Considérant les besoins et les moyens nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux résultant des départs en retraite, mobilités professionnelles, déroulement de carrières des agents ;

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré

DÉCIDE de créer les emplois permanents à temps complet suivants :

- 1 poste d'adjoint technique ;

- 2 postes d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe ;
- 1 poste d'animateur territorial ;
- 1 poste d'attaché principal ;
- 1 poste d'administrateur général.

DÉCIDE de supprimer à compter du 1^{er} juillet 2024, les emplois permanents à temps complet suivants :

- 1 poste de rédacteur principal 2^{ème} classe ;
- 1 poste de directeur territorial ;
- 1 poste d'attaché territorial ;
- 1 poste de technicien principal de 1^{ère} classe ;
- 3 postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe ;
- 1 poste d'adjoint technique ;
- 1 poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe ;

DÉCIDE d'approuver le tableau des effectifs au 1^{er} juillet 2024, tel que présenté en annexe ;

DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Le Maire,



Olivier PEVERELLI

Pour extrait conforme



Le Secrétaire de séance,



Pascale TOLFO

Grade	Cat.	Postes créés	Postes pourvus	TEMPS NON	TEMPS NON	EFFECTIF TOTAL
		TEMPS COMPLETS	TEMPS COMPLETS	COMPLETS	COMPLETS	
TITULAIRES						
ADMINISTRATEUR GENERAL	A	1	0	0	0	1
ADMINISTRATEUR GENERAL	A	1	1	0	0	
DIRECTEUR TERRITORIAL		0	0	0	0	0
DIRECTEUR TERRITORIAL	A	0	0	0	0	
ATTACHE PRINCIPAL TERRITORIAL	A	1	0	0	0	1
ATTACHE PRINCIPAL TERRITORIAL	A	1	1	0	0	
ATTACHE TERRITORIAL		0	0	0	0	0
ATTACHE TERRITORIAL	A	0	0			
REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE		0	0	0	0	0
REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE		0	0	0	0	0
REDACTEUR PRINCIPAL 2ème Classe	B	0	0			
REDACTEUR		2	2	0	0	2
REDACTEUR	B	1	1			
REDACTEUR	B	1	1			
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ERE CLASSE		9	9	0	0	9
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 1ere Classe	C	1	1			
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 1ere Classe	C	1	1			
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 1ere Classe	C	1	1			
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 1ere Classe	C	1	1			
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 1ere Classe	C	1	1			
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 1ere Classe	C	1	1			
ADJOINT ADM PRINCIPAL 1ere classe	C	1	1			
ADJOINT ADM PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	1	1			
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 1ere Classe	C	1	1			
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2° CLASSE		5	5	1	1	6
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 2eme Classe	C	1	1			
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 2eme Classe	C	1	1			
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 2eme Classe	C			1	1	
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 2eme Classe	C	1	1			
ADJOINT ADM PRINCIPAL 2eme cl	c	1	1			
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 2ème Classe	C	1	1			
ADJOINT ADMINISTRATIF		5	4	0	0	4
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1	0			
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	0	0	0	0	
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1	1			
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1	1			
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1	1			
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1	1			
ANIMATEUR TERRITORIAL		2	1	0	0	2
ANIMATEUR TERRITORIAL	B	1	1			
ANIMATEUR TERRITORIAL	B	1	1			
ADJOINT ANIMATION PRINCIPAL 1ERE CLASSE		2	2	0	0	2
ADJOINT D'ANIM. PRINCIPAL 1ere Classe	C	1	1			
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL 1ere cl	C	1	1			
ADJOINT ANIMATION PRINCIPAL 2° CLASSE		3	2	0	0	2
ADJOINT D'ANIM. PRINCIPAL 2eme Classe	C	1	0			
ADJOINT D'ANIM. PRINCIPAL 2eme Classe	C	1	1			
ADJOINT D'ANIM. PRINCIPAL 2eme Classe	C	1	1			
ADJOINT D'ANIM. PRINCIPAL 2ème Classe	C	0	0			
ADJOINT ANIMATION		0	0	1	1	1
ADJOINT D'ANIMATION	C			1	1	
ADJOINT PATRIMOINE PRINCIPAL 1ère CLASSE		1	1	0	0	1
ADJOINT PATRIM PRINCIPAL 1ere Classe	C	1	1			
ATSEM 1ERE CLASSE		2	2	0	0	2
AGENT SPC PRINCIPAL 1ere Classe des EM	C	1	1			
AGENT SPC PRINCIPAL 1ere Classe des EM	C	1	1			
CONSEILLER APS		1	1	0	0	1
CONSEILLER APS PRINCIPAL	A	1	1			

ADJOINT TECH PRINCIPAL 2eme Classe	C	1	1			
ADJOINT TECH PRINCIPAL 2eme Classe	C	1	1			
ADJOINT TECH PRINCIPAL 2eme Classe	C	1	1			
ADJOINT TECH PRINCIPAL 2eme Classe	C	1	1			
ADJOINT TECHNIQUE		24	22	0	0	21
ADJOINT TECHNIQUE	C	1	1			
ADJOINT TECHNIQUE	C	1	1			
ADJOINT TECHNIQUE	C	1	0			
ADJOINT TECHNIQUE	C	1	1			
ADJOINT TECHNIQUE	C	1	1			
ADJOINT TECHNIQUE	C	1	1			
ADJOINT TECHNIQUE	C	1	1			
ADJOINT TECHNIQUE	C	1	1			
ADJOINT TECHNIQUE	C	1	1			
ADJOINT TECHNIQUE	C	1	1			
ADJOINT TECHNIQUE	C	1	1			
ADJOINT TECHNIQUE	C	1	1			
ADJOINT TECHNIQUE	C	1	1			
ADJOINT TECHNIQUE	C	1	1			
ADJOINT TECHNIQUE	C	1	1			
ADJOINT TECHNIQUE	C	1	1			
ADJOINT TECHNIQUE	C	1	1			
ADJOINT TECHNIQUE	C	1	1			
ADJOINT TECHNIQUE	C	1	1			
ADJOINT TECHNIQUE	C	1	1			
ADJOINT TECHNIQUE	C	1	1			
ADJOINT TECHNIQUE	C	0	0			
ADJOINT TECHNIQUE	C	1	1			
ADJOINT TECHNIQUE	C	1	0			
CDD SUR EMPLOI PERMANENT hors contrat 3-1 de remplacement (déjà dans tableau)						
CDD SUR VACANCE TEMPORAIRE		1	1			1
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1	1			
CDD LONGUE DUREE POUR BESOIN DE SERVICE		5	5			5
ATTACHE TERRITORIAL	A	1	1			
ATTACHE TERRITORIAL	A	1	1			
ATTACHE TERRITORIAL	A	1	1			
TECHNICIEN	B	1	1			
REDACTEUR CHEF DE SERVICE CCAS	B	1	1			
CDI (art L332-8 loi du 26 janvier 1984)		0	0			0
ADULTE RELAIS		3	3			3
ADJOINT ANIMATION	C	1	1			
ADJOINT ANIMATION	C	1	1			
ANIMATEUR	B	1	1			
CDD SUR EMPLOI NON PERMANENT						
CDD ACCROISSEMENT TEMPORAIRE		6	6	10	10	16
ATTACHE TERRITORIAL	A	1	1			
REDACTEUR	B			0	0	
ADJOINT TECHNIQUE	C			1	1	
ADJOINT TECHNIQUE	C			1	1	
ADJOINT TECHNIQUE	C			1	1	
ADJOINT TECHNIQUE	C			1	1	
ADJOINT TECHNIQUE	C	1	1			
ADJOINT TECHNIQUE	C			1	1	
ADJOINT TECHNIQUE	C			1	1	
ADJOINT TECHNIQUE	C			1	1	
ADJOINT TECHNIQUE	C			1	1	
ADJOINT TECHNIQUE	C			1	1	
ADJOINT ANIMATION	C			1	1	
ADJOINT TECHNIQUE	C	1	1			
ADJOINT TECHNIQUE	C	1	1			

Envoyé en préfecture le 04/06/2024

Reçu en préfecture le 04/06/2024

Publié le



ID : 007-210703195-20240603-DELIB2024_051-DE

ADJOINT TECHNIQUE	C	1	1			
ADJOINT TECHNIQUE	C	1	1			
		5	3	1	1	6
ATTACHE TERRITORIAL	A	1	1			
ATTACHE TERRITORIAL	A	1	0			
ATTACHE TERRITORIAL	A	1	1			
PSYCHOLOGUE CLASSE NORMAL	A			1	1	
REDACTEUR	B	1	1			
REDACTEUR	B	1	0			
		1	1			2
ATTACHE TERRITORIAL	A	1	1			
		6	6			6
APPRENTIE		1	1			
APPRENTIE		1	1			
APPRENTIE		1	1			
APPRENTIE		1	1			
APPRENTIE		1	1			
APPRENTI		1	1			